



Les agences d'intérim

Une **agence d'intérim** c'est un service qui t'aide à **chercher du travail**.

Une agence d'intérim aide aussi les entreprises à chercher des personnes pour travailler.



Avec une agence d'interim, tu peux travailler :

- pendant plusieurs jours
- pendant plusieurs semaines
- ou pendant plusieurs mois.



Mais tu peux aussi travailler plus longtemps.

C'est quand tu as un contrat à durée indéterminée.

Un contrat à durée indéterminée c'est un contrat qui n'a pas de fin.



Quand tu t'inscris dans une agence d'intérim, l'agence parle avec toi :

- de tes compétences.
C'est ce que tu sais faire.
- de ta personnalité.
Par exemple : si tu es timide.
- de ton profil.
Par exemple : si tu as un diplôme.
- et de tes expériences.
Par exemple : si tu as déjà travaillé.



avec le soutien de



L'agence d'interim veut trouver avec toi :

- un travail que tu aimes
- un travail où tu te sens bien.



C'est important pour l'agence !

Quand tu t'inscris dans une agence, tu signes **un contrat** avec l'agence.

Ça s'appelle un contrat de **travail intérimaire**.



C'est l'agence d'intérim qui s'occupe de tes papiers et qui va payer ton salaire.



S'inscrire dans une agence d'intérim, c'est gratuit.

Comment faire pour t'inscrire ?

- Tu peux regarder sur internet pour trouver une agence près de chez toi.
- Pour trouver une agence près de chez toi, tu peux aller sur : <https://federgon.be/fr/les-membres/?sector=7>
- Tu peux t'inscrire sur le site internet. Il faut créer un compte sur le site.
- Si tu veux aller dans une agence d'interim, c'est mieux de prendre rendez-vous à l'avance.



Traduction réalisée par

www.falc.be



avec le soutien de

